

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 27/05/2026
D2026060501

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures quarante-cinq, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, NOEL Simon, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, PIGUET Maxime

Excusés : CARRUBA Isabelle donne son pouvoir à NAVARIN Cécile, DELIANCE Alexandre donne son pouvoir à GUILLERMIN Patrice, SOCHAY Hervé donne son pouvoir à CHEVILLARD Philippe, URVOY Gwenola donne son pouvoir à TISSERAND-BOUVARD Magali

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Election des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : il s'agit de Monsieur Patrice GUILLERMIN et Mr Philippe CHEVILLARD et Mr Simon NOEL et Madame Marie-Laure NEVORET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une liste déposée et enregistrée :

Une liste est déposée, dénommée « Passionnement Marboz #2 », composée par Madame Christelle Moiraud

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- la liste Passionnement Marboz #2 : 19 voix

Le quotient applicable est : $19/5 = 3,8$

La liste Passionnement Marboz #2 obtient : $19 : 3,8 = 5$ soit 5 sièges

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Passionnement Marboz #2 : 5 sièges



Pour copie conforme,
Le Maire

Christelle MOIRAUD